

**Extrait du registre des délibérations du Conseil  
Municipal**

Séance du 29 avril 2026

Sous la présidence de M. Philippe BROLY, Maire

<b>Membres en fonction :</b>	<b>19</b>
Membres présents :	18
Membres absents non-excuses	0
Membres absents excusés :	0
Membres absents avec pouvoir :	1

Conseillers présents : Mmes et MM., Patrick KAUFFMANN, Lucienne ZWINGER, Edouard CAU, Alain KAPFER, Philippe BROLY, Patricia SCHOTT, Sandra STRASSER, Emmanuel RAPIN, Yves ROTT, Adeline SCHIFF, Raphaël HENNINGER, Julien HAGUENAUER, Elisabeth HIBOU, Enola WIND, Françoise ADLER, Alexandre WAHNERT, Thierry FOHRER et Nathalie TRAPP

Absents ayant donné procuration : Mme Julie SCHLEGEL procuration à Mme Adeline SCHIFF

Absents excusés : Néant

Absents non excusés : Néant

Secrétaire de séance : Mme Sandra STRASSER

**DCM 2026-04-06 : FINANCES – fixation des taux d'imposition pour 2026**

Par délibération du 27 mars 2025, le Conseil Municipal avait fixé les taux des impôts à :

Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) : 24,48 %

Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) : 40,74 %

Taxe d'habitation : 8,83 %

L'historique des taux applicables sur la commune d'Offendorf se présente comme suit :

- 2025 : maintien des taux antérieurs,
- 2024 : augmentation de 4%,
- 2023 : augmentation de 10%,
- 2022 : maintien des taux antérieurs.

La fixation du taux pour 2026 a été discutée en commission des finances élargies. Une augmentation de 5% est proposée.

M. Alain KAPFER demande un vote à bulletin secret pour ce point.

M. le Maire précise qu'il est possible de recourir au vote à bulletin secret à condition qu'un tiers au moins des membres du Conseil Municipal se prononce en faveur de ce mode de vote.

Il soumet aux votes le vote à bulletin secret.

Le vote à bulletin secret est validé par 13 voix POUR et 6 ABSTENTIONS (Philippe BROLY, Yves ROTT, Sandra STRASSER, Edouard CAU, Lucienne ZWINGER et Patricia SCHOTT).

Le Conseil Municipal, après délibération, par 16 voix POUR, 2 voix CONTRE et 1 ABSTENTION,

- **FIXE** les taux d'imposition pour l'année 2026 comme suit :

- |   |         |
|---|---------|
| • Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) :      | 25,70 % |
| • Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) : | 42,78 % |
| • Taxe d'habitation :                                   | 9,27 %  |

Lu, approuvé et signé.

Suivent les signatures du Maire et du secrétaire de séance.



**POUR EXTRAIT CONFORME**

Offendorf, le 30 avril 2026

**Sandra STRASSER**  
Secrétaire de séance

**Philippe BROLY**  
Maire